

SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2020

CONSEIL MUNICIPAL DE LACAPELLE BIRON

Présents : Mesdames DELCOUSTAL Agnès, DEN HEIJER Johanna, DESPONT Annie, HOOGENBERG Jacoba, LAFON Nadine, MARTIAL Marie, Messieurs BALSE Ludovic, COURATIN Gérard, DEBIARD Michel, LAFON Joël, MALBY Patrice

Secrétaire de séance : M. DEBIARD Michel

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 4 AOÛT 2020

Les élus approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 4 Août 2020.

CHEMINS RURAUX :

Délibérations

Madame la Maire informe les élus que les enquêtes concernant les ventes ou échanges de deux chemins publics sont terminées.

Elle précise que, pour l'échange d'un morceau de chemin entre la mairie et monsieur Eddine AUSTRUY, une remarque a été notée par l'enquêteur. Un voisin demande que le nouveau chemin soit d'une largeur de 4 mètres et non de 3,70 mètres. Il souhaite de même que l'angle pour l'accès au chemin soit plus ouvert. Ces deux conditions étant remplies, les élus sont appelés à se prononcer.

Présents : 11 ; votes exprimés : 11 ; pour : 11

La vente est donc acceptée et les élus mandatent Madame la Maire pour signer les actes nécessaires.

Délib. 202038

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

Pour la vente d'un chemin à monsieur TESQUET au lieu-dit Barbotan, aucune remarque n'a été signalée par le commissaire enquêteur.

Les élus sont appelés à se prononcer.

Présents : 11 ; votes exprimés : 11 ; pour : 11

La vente est donc acceptée et les élus mandatent Madame la Maire pour signer les actes nécessaires.

Délib. 202039

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

Demande de monsieur GILIS

Madame la Maire rappelle que monsieur Étienne GILIS a demandé à acheter un chemin rural qui traverse la cour de la maison d'habitation au lieu-dit La Valprionde. Elle rappelle également qu'une commission s'est rendue sur les lieux et a constaté que le chemin ressort sur la route de Fumel et pourrait donc être utilisé pour élargir le réseau des chemins de randonnées. Suite à ce constat et à la précédente réunion du conseil municipal, il a été proposé à monsieur GILIS de procéder plutôt à un échange afin d'assurer la continuité du chemin sans qu'il ne traverse la cour. Lors d'une nouvelle rencontre, la famille GILIS demande aux élus de revenir sur la décision pour diverses raisons. Le conseil municipal se rendra sur les lieux le mercredi 23 septembre à 19 heures pour réétudier le problème.

DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE

Les élus votent à l'unanimité la DBM ci-jointe concernant l'affectation du résultat de l'année 2019.

Délib. 202035Bis

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

PERSONNEL COMMUNAL

Signature de CDD

Madame la Maire rappelle aux élus que deux CDD de 20 heures ont été signés au mois d'août pour assurer le remplacement du personnel au nettoyage et au service espaces verts. Elle précise qu'un nouveau contrat de 20 heures a été signé au profit de Christine MARNEF pour le mois de septembre.

CREATION EMPLOI

Madame la Maire propose aux élus la création d'un emploi d'agent administratif territorial à temps complet à compter du 01/12/2020. Et d'y nommer madame Alice BISMES qui était jusqu'alors adjoint technique territorial. Cette nomination correspondrait mieux au poste réellement occupé par cette employée. Si la grille indiciaire reste la même, Alice BISMES profitera d'une prime plus élevée de 50 € brute par mois. Les élus acceptent à l'unanimité ce changement statutaire.

Délib. 202036Bis

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

Besoins en personnel

Les élus engagent une réflexion sur les besoins en emploi pour le nettoyage et pour le service espaces verts. Le coût d'un emploi pour 20 heures par semaine serait un peu inférieur à 15 000 € par an pour la mairie. Les élus se laissent le temps de réflexion avant toute prise de décision.

TRAVAUX ET ACHATS

Faucardage

L'entreprise BRICHET n'a pas terminé le chantier de faucardage demandé. Il semble que le matériel dont elle dispose ne soit pas approprié au travail à faire.

Bureau de Poste

Questionné pour le remplacement du plancher du bureau de Poste par un nouveau plancher en bois, monsieur MARCHOUX juge qu'il sera tout de même nécessaire de faire une chappe de béton sous le bois. Un autre avis va être pris pour un sol en bois et un nouveau devis sera demandé pour la réfection avec carrelage.

Mur du chemin du Cabès

Le mur de soutènement du chemin du Cabès doit être consolidé sur une dizaine de mètres. Le devis de monsieur David DENTON s'élève à 3 390 €. Un autre devis sera demandé à une autre entreprise.

Salle près de la poste

Les élus envisagent d'isoler le plafond de la salle située à côté de la Poste afin de faciliter son chauffage et de la rendre plus opérationnelle. La réalisation étant envisagée avec un chantier bénévole, un premier devis pour l'achat des matériaux a été réalisé. Il s'élève à 933 €. Un devis a toutefois été demandé à un plaquiste pour la réalisation du travail par une entreprise.

Salle polyvalente

La 1^{ère} phase du travail de réparation de la salle de rangement de la salle polyvalente est terminée. Les fondations ont été refaites et consolidées. La fin du chantier sera réalisée lorsque les fondations seront stabilisées dans un an.

Cimetière

Ludovic BALSE a suivi une réunion d'information concernant le fonctionnement d'un logiciel de gestion des cimetières. La numérisation exige d'abord la réalisation d'un plan qui peut être réalisé à partir d'une photo par drone. Le coût total de la mise en place du système s'élève à 1 300 € TTC. Les élus acceptent à l'unanimité l'installation de ce logiciel. Ludovic BALSE s'est par ailleurs engagé pour une formation sur la législation des cimetières.

Tables de pique-nique

L'achat de tables de pique-nique doit être envisagé pour remplacer des tables endommagées. Un devis sera demandé.

Entrée du village

L'espace situé entre les routes de La Sauvetat de Blanquefort et Fumel doit être nettoyé. Un devis a été demandé à une entreprise pour l'élimination des déchets verts qui y étaient stockés.

RUE JOSEPH KESSEL

Après une rencontre entre une délégation municipale et les familles AUGIÉ et GAUDIN pour discuter du stationnement le long de la rue Joseph Kessel devant les maisons des deux familles, lesdites familles ont adressé un courrier recommandé à la mairie pour demander l'installation d'un trottoir qui éloignerait les voitures de leurs portes et fenêtres. Les services techniques de Fumel Vallée du Lot seront questionnés pour étudier le problème.

LOCATION SALLES

Suite à des demandes de location par des professionnels, des salles municipales (salle rose et salle TAP), les élus décident de fixer le tarif de 5 € la séance d'une heure. Uniquement pour les activités physiques et sportives par des professionnels.

Délib. 202037

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

MOUSTIQUES TIGRES ET TIQUES

Des réunions d'information ont eu lieu. Une communication des gestes préventifs sera faite auprès des habitants.

CHAMBRE D'AGRICULTURE

Madame le Maire, Marie MARTIAL et Ludovic BALSE ont reçu un représentant de la chambre d'agriculture chargé de mener une étude sur les terres agricoles. Une carte des terrains non déclarés à la PAC a été donnée à la mairie.

ADRESSAGE

Une réunion publique d'information et de distribution des numéros des maisons aura lieu le jeudi 8 octobre à 20 h 30. Une commission « technique » se réunira le mardi 15 septembre à 9 heures pour examiner tous les problèmes. Pour la pose des panneaux de rues, des devis seront demandés à des entreprises.

ASSAINISSEMENT

Eau 47 doit réaliser l'assainissement collectif vers Lauzine. La mairie demande au Syndicat Mixte des Eaux de la Lémance si le remplacement des conduites de l'adduction d'eau peut être réalisé en même temps.

HORAIRES OUVERTURE SECRETARIAT MAIRIE

Suite au confinement le secrétariat de la mairie a été ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h00 depuis le 12/05/2020. Les après-midi les secrétaires étaient présentes au secrétariat. Madame le Maire propose qu'à compter du 14 septembre 2020 le secrétariat soit ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et lundi et vendredi de 14h00 à 18h00. La majorité des élus acceptent la proposition.